

MAIRIE DE PAUNAT

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL 13 03/2018

Date de convocation: 06/03/2018

Présents, Mme MODOLO Mrs CHAPPELL, CHORT, COUTOU DELMARES, MARC MERILLOU, PEYROT, VOS

Absent : Mr GONZALEZ

1 EXAMEN DES SOLUTIONS CHEMIN DUGAIN ET DECISION FINALE

Il ya plus d'un an Mr DUGAIN propriétaire de la Brandière nous demandait de dévier le chemin qui passe à proximité de sa demeure à la fois pour des raisons de sécurité mais aussi pour préserver une certaine intimité. Les élus se sont rendus plusieurs fois sur place pour envisager différentes solutions de contournement en les examinant avec le propriétaire.

Une solution visant à contourner la grange par la droite et à redescendre sur le chemin a été présentée à Mr DUGAIN, Mr CHORT en a étudié la faisabilité technique et en chiffré le coût.

Elle présente l'avantage de conserver plus de 75% du chemin actuel patrimoine du village très apprécié par les randonneurs et permet d'isoler les résidents du passage des quads ou motos.

L'option qui visait à vendre l'intégralité du chemin (possibilité de déboucher plus loin pour les promeneurs) est refusée.

Le conseil municipal adopte la solution de contournement par 5 voix pour, 3 abstentions et un vote contre.

Notre position sera présentée à Mr DUGAIN qui s'engage à prendre en charge la totalité des frais .La procédure débutera par le passage du géomètre, puis par l'enquête publique.

2 CHEMIN GENSOU

Mr CHORT présente le projet d'aménagement de cette voie qui n'appelle aucun commentaire, les frais seront à la charge de Mr GENSOU.

3 RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION SPA

Avis favorable du conseil municipal pour reconduire la convention qui nous lie aux services de la SPA pour une année supplémentaire.

4 Inscription au Plan Départemental des itinéraires de promenade et de randonnée

Le conseil municipal accepte l'inscription au PDIPR des chemins de randonnée de notre commune et s'engage à respecter toutes les obligations liées à cette convention.

5 POINT PLUI

Les travaux préparatoires ont permis de définir les grandes orientations par type de communes et le cabinet conseil prépare une étape de pré zonage qui sera proposée aux élus.

La commune de Paunat sera reçue le 23 avril prochain pour examiner ces propositions de zonage.

La séance est levée à 20h30.